

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES COTEAUX

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie d'Assainissement des Coteaux, tenue le **3 décembre 2025 à 16 h 00** à l'hôtel de ville de la ville de Coteau-du-Lac.

Étaient présents Mesdames Andrée Brosseau et Line Roussin ainsi que Monsieur Sylvain Brazeau et Michel Joly tous formant quorum sous la présidence de Madame Andrée Brosseau.

sont également présents Monsieur Marco Jean, trésorier ainsi que Monsieur Jacques Legault secrétaire.

Madame Andrée Brosseau, présidente, a ouvert l'assemblée à 16 h 00 tout en s'assurant qu'il y a un nombre suffisant de membres du conseil pour former quorum.

2754-12-25 Ouverture de l'assemblée

**Il est proposé par Madame Line Roussin
Appuyé par Monsieur Michel Joly
Et résolu à l'unanimité**

QUE la présente séance soit ouverte.

ADOPTÉE

2755-12-25 Adoption de l'ordre du jour

**Il est proposé par Monsieur Michel Joly
Appuyé par Madame Line Roussin
Et résolu à l'unanimité**

QUE le conseil d'administration approuve l'ordre du jour daté du 3 décembre 2025 avec le retrait du point no.8.

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Nomination des nouveaux délégués – Municipalité Les Coteaux;
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 12 novembre 2025;
5. Approbation des comptes à payer au 3 décembre 2025;
6. Nomination remplaçant du trésorier;
7. Dates et lieu des rencontres pour l'année 2026;
8. ~~Approbation de l'avenant DA-2-14020-00 de l'entreprise GBI – Appel d'offres RAC-2024-04;~~
9. Varia;
10. Parole à l'assistance;
11. Levée de l'assemblée ordinaire du 3 décembre 2025.

ADOPTÉE

2756-12-25 Nomination des nouveaux délégués – Municipalité Les Coteaux

CONSIDÉRANT QUE la RAC doit procéder à la nomination des nouveaux membres suite aux élections municipales du 02 novembre 2025.

CONSIDÉRANT QUE suite à la copie de résolution de la municipalité Les Coteaux adressé à la RAC précisant les membres qui ont été nommés pour siéger au conseil d'administration de la RAC.

**Il est proposé par Monsieur Sylvain Brazeau
Appuyé par Monsieur Michel Joly
Et résolu à l'unanimité**

QUE les délégués de la municipalité Les Coteaux sont :

Monsieur Sylvain Brazeau;
Monsieur Michel Joly;
Madame Sylvie Joly (déléguée substitut).

QUE cette nomination soit effectif immédiatement jusqu'à la prochaine nomination.

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE
D'ASSAINISSEMENT DES COTEAUX**

ADOPTÉE

2757-12-25 **Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 12 novembre 2025**

**Il est proposé par Monsieur Sylvain Brazeau
Appuyé par Madame Line Roussin
Et résolu à l'unanimité**

QUE les membres du conseil d'administration approuvent le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 12 novembre 2025 à 16 :00.

ADOPTÉE

2758-12-25 **Approbation des comptes à payer au 3 décembre 2025**

**Il est proposé par Monsieur Michel Joly
Appuyé par Madame Line Roussin
Et résolu à l'unanimité**

QUE le conseil d'administration de la Régie d'Assainissement des Coteaux autorise le paiement des comptes au 3 décembre 2025 au montant total de 54 838.79\$ à savoir les chèques numéro 128 à 134 pour un montant de 44 374.61\$ ainsi que les paiements par transferts électroniques à la Banque Nationale pour un montant de 10 464.18\$.

ADOPTÉE

2759-12-25 **Nomination remplaçant du trésorier**

CONSIDÉRANT la nomination de la nouvelle direction générale à la municipalité Les Coteaux nommant Madame Sandra Boulanger.

CONSIDÉRANT le souhait du conseil d'administration à nommer un remplaçant au trésorier actuel, Monsieur Marco Jean.

**Il est proposé par Monsieur Joly
Appuyé par Madame Line Roussin
Et résolu à l'unanimité**

QUE soit nommé Madame Sandra Boulanger à titre de trésorière remplaçante lorsque M. Marco Jean n'est pas disponible.

2760-12-25 **Dates et lieu des rencontres pour l'année 2026**

**Il est proposé par Madame Line Roussin
Appuyé par Monsieur Michel Joly
Et résolu à l'unanimité**

D'adopter le calendrier ci-après établi relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil d'administration de la RAC pour l'année 2026, qui se tiendront aux dates spécifiées ci-après à 16 h 00. Les séances se tiendront à l'hôtel de ville de la municipalité Les Coteaux, sis au 65 route 338, Les Coteaux.

07 janvier 2026	06 mai 2026	02 septembre 2026
04 février 2026	03 juin 2026	07 octobre 2026
04 mars 2026	08 juillet 2026	04 novembre 2026
01 avril 2026	05 août 2026	02 décembre 2026

ADOPTÉE

Varia

Parole à l'assistance

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE
D'ASSAINISSEMENT DES COTEAUX**

Aucune intervention

2761-12-25 Levée de l'assemblée ordinaire du 3 décembre 2025

**Il est proposé par Monsieur Michel Joly
Appuyé par Madame Line Roussin
Et résolu à l'unanimité**

QUE l'assemblée ordinaire du 3 décembre 2025 soit levée à 16 h 14

ADOPTÉE

Andrée Brosseau, présidente

Jacques Legault, secrétaire